



Trait d'union



Bulletin d'informations municipales de Saint-Antoine-de-Tilly

Volume 11, numéro 8

19 octobre 2007

Municipalité de Saint-Antoine-de-Tilly

Résolution adoptée par le conseil municipal lors de l'assemblée régulière du 1^{er} octobre 2007, concernant les bandes cyclables.

RÉSOLUTION 2007-162

BANDES CYCLABLES

CONSIDÉRANT QUE la route 132, qui traverse la Municipalité de Saint-Antoine-de-Tilly sur une distance de 14 km., est une artère importante dans le réseau routier provincial;

CONSIDÉRANT QU' il n'y a pas de bandes cyclables sur la route 132 dans les limites de la Municipalité de Saint-Antoine-de-Tilly;

CONSIDÉRANT QUE la politique du ministère des Transports est de construire des bandes cyclables lorsqu'un resurfaçage de la route est effectué;

CONSIDÉRANT QUE le ministère des Transports vient d'effectuer un resurfaçage de la route 132 sur une distance de 7 kilomètres dans les limites de la Municipalité de Saint-Antoine-de-Tilly;

CONSIDÉRANT QUE les travaux qui ont été effectués par le ministère des Transports sont considérés comme « un traitement de surface » et que, dans ce cas, les bandes cyclables ne sont pas construites;

CONSIDÉRANT QUE, depuis la construction de ce tronçon de la route 132 dans les années 1970, il n'y a eu que des « traitements de surface » et que des travaux de resurfaçage plus importants ne semblent jamais prévus;

CONSIDÉRANT QUE des bandes cyclables sur la route 132 existent à Lévis, notre voisin à l'est, et à Sainte-Croix, notre voisin à l'ouest;

CONSIDÉRANT QUE la route 132 est une route panoramique sur le fleuve Saint-Laurent et une artère importante de circulation en automobile et à vélo;

CONSIDÉRANT QUE la circulation est aussi importante, et de plus en plus importante, à Saint-Antoine-de-Tilly qu'à Lévis et Sainte-Croix;

CONSIDÉRANT QUE l'absence de bandes cyclables sur cette artère importante qu'est la route 132 est une source de danger constant pour la sécurité des cyclistes;

CONSIDÉRANT QUE le slogan du ministère des Transports « la route, ça se partage » n'a aucune valeur sur ce tronçon de la 132, en l'absence de bandes cyclables;

suite à la page 2

SOMMAIRE

<i>Résolution sur les bandes cyclables</i>	<i>page 1</i>
<i>Petits rappels</i>	<i>page 2</i>
<i>Conférence : les Amis du marais</i>	<i>page 3</i>
<i>Société d'horticulture</i>	<i>page 3</i>
<i>Festival des écrits de l'ombre</i>	<i>page 3</i>
<i>Entretien ménager à la Mairie et à la Biblio</i>	<i>page 3</i>
<i>Service des loisirs</i>	<i>page 4</i>
<i>Halloween</i>	<i>page 5</i>
<i>Fabrique de Saint-Antoine-de-Tilly</i>	<i>page 6</i>
<i>Coopérative de solidarité</i>	<i>page 6</i>
<i>Message de l'équipe pastorale</i>	<i>page 7</i>
<i>Chauffage à l'huile</i>	<i>page 7</i>
<i>Maison de la famille</i>	<i>page 8</i>
<i>Prochaine assemblée du conseil</i>	<i>page 8</i>
<i>Vieilles fenêtres (récupération)</i>	<i>page 8</i>
<i>ABC Lotbinière</i>	<i>page 8</i>

pour ces motifs,

proposé par M. Paul Yvon Dumais, conseiller,
appuyé par Mme Johanne Guimond, conseillère,

il est résolu que la Municipalité de Saint-Antoine-de-Tilly
demande :

QUE le ministère des Transports considère les bandes
cyclables comme une priorité pour la sécurité des
cyclistes circulant sur la route 132;

QUE le ministère des Transports considère la route
132 comme une exception à sa politique générale au
regard de la construction de bandes cyclables;

QUE le ministère des Transports procède, dans les
plus brefs délais, à la construction de bandes cyclables
sur la route 132, dans les limites de la Municipalité de
Saint-Antoine-de-Tilly, sans égard à sa politique générale
en matière de construction de bandes cyclables.

Adopté à l'unanimité.

**Pour faire suite à cette résolution et démontrer la
volonté de la population de Saint-Antoine-de-Tilly,
nous avons préparé une feuille de pétition à signer
par tous ceux et celles qui veulent appuyer
concrètement notre demande auprès des instances
gouvernementales.**

**Vous pouvez venir signer ce document aux endroits
suivants :**

**À la Mairie,
du lundi 22 octobre au jeudi 25 octobre
de 8 h 45 à 11 h 45 et de 13 h à 16 h.**

**Au centre communautaire,
du lundi 22 octobre au jeudi 25 octobre
de 17 h à 22 h.**



PETITS RAPPELS

Avis de recherche

Nous sommes à la recherche d'un lieu
pour entreposer le petit théâtre Andrée Lachapelle
pendant la période hivernale.

Les personnes intéressées peuvent communiquer
avec **Diane Laroche** au 886-2441, poste 103.

Merci de votre collaboration!

Conteneur à résidus verts

L'automne est arrivé avec ses belles feuilles de toutes
les couleurs qui recouvriront votre terrain. Pensez à
utiliser les conteneurs à résidus verts mis à votre
disposition au centre communautaire.

**NOTE : vous devez déposer de vos
feuilles et résidus verts EN VRAC dans
le conteneur à cet effet. Aucun sac de
plastique ne doit être déposé dans ce
conteneur.**



FONDATION MIRA

Récupération de cartouches

Saviez-vous que les cartouches que vous utilisez
présentement dans vos imprimantes et télécopieurs laser
ou jet d'encre sont récupérables? Plusieurs entreprises
et particuliers les jettent et contribuent ainsi à augmenter
la pollution dans notre environnement. De là est venue
l'idée de participer à leur récupération. Des compagnies
les ramassent et les recyclent. La fondation MIRA
procède par appel d'offres auprès de ces compagnies de
recyclage.

Les fonds amassés par cette vente seront utilisés pour le
dressage de chiens-guides et d'assistance. Ainsi, vous
contribuez à deux bonnes causes : celle de
l'environnement qui est de plus en plus importante et
celle de la Fondation MIRA qui ne l'est pas moins.

La Municipalité de Saint-Antoine-de-Tilly vous offre la
possibilité de participer à cette bonne cause. Vous n'avez
qu'à venir déposer vos cartouches vides dans une boîte
spécialement identifiée à cet effet, à la Mairie, au 3870,
chemin de Tilly, pendant les heures d'ouverture des
bureaux. Nous nous chargerons de les acheminer à la
Fondation MIRA.



« Je récupère pour Mira
CAR ÇA M'TOUCHE »



CONFÉRENCE

Les oiseaux de rivage, de grands voyageurs

Tel est le titre de la prochaine conférence qui aura lieu à la bibliothèque.

**Judi 1^{er} novembre prochain
19 h 30**

**Bibliothèque municipale
943, rue de l'Église**

M. Yves Aubry, biologiste au Service canadien de la Faune nous présentera le fruit de ses recherches sur les rives du Saint-Laurent.

Les Amis du marais invitent donc leurs membres ainsi que toute la population à cette rencontre.

Bienvenue à toutes et à tous!

Pour plus d'information : 886-2028 ou 886-2797.

Louise Bernier
Amis du marais de Saint-Antoine-de-Tilly



En cette journée du 1^{er} octobre, je contemple ce qui reste de mon jardin; sommes-nous encore en été? Les plantes n'y croissent plus, car la photopériode (alternance de la longueur du jour et de la nuit) leur indique que l'automne s'est installé et que l'hiver sera bientôt à nos portes. Qu'à cela ne tienne, le 16 octobre, nous planifions nos platebandes du printemps prochain avec M. Bazinet, celui-là même qui s'occupe des jardins du Manoir de Tilly. Pensez-vous à Noël? Réservez le 14 novembre au soir, de 19 h 30 à 21 h 30, pour mettre de la nature dans vos décorations de Noël avec Mme Stéphanie Larose. Fleuriste de chez nous, elle compte 10 ans d'expérience. Elle possède une boutique à Saint-Agapit.

Profitez bien des belles couleurs de l'automne.

Jean-Pierre Sabourin
Président
courrier@amelanchier.com



Invitation aux résidents et résidentes de Saint-Antoine-de-Tilly

Le Festival des écrits de l'ombre tiendra sa 3^e édition les 17 et 18 mai 2008. Lors de sa 2^e édition, en mai dernier, nous estimons que plus de 5 000 visiteurs et visiteuses ont parcouru le village pour y découvrir les auteurs et les spectacles, et pour participer aux différentes animations. Nous pouvons déjà prévoir qu'en 2008, encore plus de gens viendront séjourner quelques heures dans notre beau village!

Pourquoi ne pas fleurir notre beau village pour cette occasion? Le Festival des Écrits de l'Ombre invite donc tous les citoyens et citoyennes à « fleurir leur propriété » en plantant dès cet automne des bulbes de fleurs.

Des bulbes de tulipes, de narcisses, de jonquilles, de muscaris ou, encore, une de vos belles trouvailles de floraison hâtive assureront dès le printemps prochain un village tout en couleur! Un village tout fleuri! Un village bien vivant dès la mi-mai 2008!

Nous vous remercions de votre précieuse collaboration! Pour toute information ou suggestion, veuillez communiquer avec :

Le Festival des écrits de l'ombre
(418) 886-2747
ou info@ecritsdelombre.com



ENTRETIEN MÉNAGER À LA MAIRIE ET À LA BIBLIOTHÈQUE

Nous invitons les citoyens et citoyennes à soumissionner pour l'entretien ménager à la Mairie et à la Bibliothèque, à partir du 1^{er} janvier 2008, pour une période de trois ans. Le travail consiste en un entretien journalier et un ménage complet une fois par semaine, pour un total d'environ 10 heures par semaine. Les produits et équipements de nettoyage conventionnels seront fournis.

Les soumissions devront être déposées avant 13 h 45, le 26 novembre 2007, à la Mairie, 3870, chemin de Tilly, Saint-Antoine-de-Tilly.

L'ouverture des soumissions se fera le 26 novembre 2007, à la Mairie, à 14 h.



SERVICE DES LOISIRS

Les Aventuriers du vendredi soir... Les Aventuriers du vendredi soir...

Horaires : Vendredi de 18 h à 21 h, pour la session d'hiver, date à confirmer.
Surveillez la publicité des activités du centre communautaire.

Âges : 8 à 11 ans 3^e à 6^e année

Coût : Selon le nombre d'inscriptions, environ 45 \$/enfant pour 15 semaines.

Pour les inscriptions ou plus d'informations, joignez M. Guy Gagnon, coordonnateur des loisirs, au 886-2726.

Nous n'avons que 25 places disponibles, alors dépêchez-vous!

Les Aventuriers du vendredi soir, qu'est-ce que c'est?

Le principe est simple : on veut réunir les jeunes une fois par semaine pour les faire bouger à l'aide d'une foule d'activités amusantes, dynamiques et originales. Ces activités pourront prendre la forme d'énigmes, d'olympiades, de jeux de société, de soirées thématiques, de jeux de groupes, d'activités scientifiques, etc.



Qui s'en occupe?



Jacynthe Caron et Valérie Caron. Elles sont deux jeunes étudiantes, résidentes de Saint-Antoine, qui ont l'expérience des terrains de jeux, une formation d'animatrice, et, surtout, qui ont les jeunes à cœur ☺ L'investissement communautaire est pour elles une chose importante, et c'est pourquoi elles désirent ardemment travailler pour notre Municipalité.

REMERCIEMENTS

Un merci particulier à nos bénévoles pour la réussite de la saison de soccer : Patrick Lemay, Stéphane Lévesque, Pascal Caron, Jacynthe Gauthier et Samuel Bergeron qui ont bien encadré nos jeunes tout au long de l'été, et sans qui le soccer n'aurait pu se réaliser. Merci encore!!!



Un merci aussi à nos bénévoles de la Fête du travail sans qui nous n'aurions pas eu un aussi bon service au Bar ainsi qu'une présence aussi joviale.

Merci à l'équipe de hockey mineur et à Anouk Rousseau.



Merci aux commanditaires de l'activité « Au Québec on bouge », qui s'est déroulée samedi le 6 octobre dernier : Épicerie St-Antoine et Gîte et Verger O'Farrell.

Guy Gagnon
Coordonnateur des loisirs
Saint-Antoine-de-Tilly
945, rue de l'Église, C.P. 69
G0S 2C0
Tél. : (418) 886-2726
Télec. : (418) 886-2075

JEUX GONFLABLES

Jeux gonflables à louer au centre communautaire.

Par jour : 50 \$ pour 1 jeu
75 \$ pour 2
100 \$ pour 3

Pour location et renseignements,
Guy Gagnon,
coordonnateur des loisirs.
Tél. : 886-2726.





Pour plus d'information,
joignez Guy Gagnon
coordonnateur des loisirs
au centre communautaire
886-2726

Déguise-toi

Disco Halloween

Samedi 27 octobre 2007

0 à 12 ans : 18 h à 21 h 30

Tous : 20 h 30 à minuit

Admission : 3 \$

Animation et prix de présence

Concours du plus beau déguisement recyclé!

Le mercredi 31 octobre, soir de l'Halloween,
le camion d'urgence de la Municipalité circulera
dans les rues de la Municipalité
entre 16 h 30 et 19 h 30
en vue d'assurer la sécurité
des « petits personnages déguisés »



Bonne soirée d'Halloween!

FABRIQUE DE SAINT-ANTOINE-DE-TILLY

Message très important Campagne de financement 2007

À tous nos concitoyens et concitoyennes,

Dans le numéro de juin du *Trait d'union*, nous avons fait le point sur la Campagne de financement 2007, appelée Contribution volontaire annuelle (CVA), dont l'objectif était de 82 000 \$. Ce montant étant celui requis pour boucler le budget d'opération de l'année en cours.

L'assemblée de Fabrique considère avoir fait ses devoirs en ce qui concerne la sollicitation auprès de la population. En effet, en mai dernier, des lettres ont été envoyées dans tous les foyers de la municipalité ainsi que dans tous les chalets ou maisons d'été des nombreux estivants et estivantes. De plus, des bénévoles ont fait des rappels téléphoniques aux personnes qui avaient fait un don en 2006.

À l'heure actuelle, **283 personnes seulement** ont donné suite aux quelque 700 envois postaux de mai en versant leur contribution, pour un montant de 52 300 \$. L'an dernier, à la même date, 347 donateurs et donatrices avaient contribué pour un montant de 57 400 \$.

L'assemblée considère aussi avoir fait ses devoirs quant à la saine gestion des affaires de la Fabrique. Elle est persuadée d'avoir fait les bons choix en fonction des revenus disponibles et des dépenses à effectuer. D'ailleurs, ses livres sont ouverts à toute personne qui désire se renseigner sur l'état des revenus et des dépenses. En raison de la situation financière actuelle inquiétante, il y aura évidemment un prix à payer pour le faible taux de participation à la CVA 2007, en attendant la relance de mai 2008.

En l'absence des contributions souhaitées en 2007, la Fabrique finira d'épuiser en décembre la réserve résultant de la vente du presbytère. À noter que c'est cette réserve qui a permis d'assurer l'équilibre budgétaire au cours des dernières années. **Dès 2008, des conséquences directes sont donc à prévoir sur la gestion des activités de la Fabrique**, comme l'offre des services à la population (dans le sens d'une diminution) et même la capacité de rémunération de l'équipe de soutien de la Fabrique.

Bien sûr, l'assemblée de Fabrique explore d'autres sources de revenus (concerts, tirages, soirées, etc.). Mais, chose certaine, la CVA demeure et demeurera toujours sa principale source de financement. D'ailleurs, toute suggestion de votre part quant au financement, incluant votre implication personnelle, sera la bienvenue.

Un **GROS MERCI** à tous ceux et celles qui, à ce jour, ont fait leur don. Aux autres, je me permets de dire : « Votre

tour est venu. Si pour une raison ou une autre, vous n'avez pas encore contribué, c'est le temps de le faire. **VOTRE CONTRIBUTION EST VITALE POUR LA SURVIE DE NOTRE ÉGLISE.** » Vous pouvez me joindre en tout temps pour des informations additionnelles (886-2335).

Jean-Pierre Lacoursière
Président de l'assemblée
Fabrique de Saint-Antoine-de-Tilly
3880, chemin de Tilly

* * * * *



Gardez la santé et prévenez les chutes!

L'environnement qui entoure les personnes âgées est souvent la principale cause de leurs chutes, mais leur état de santé est tout aussi important que la sécurité de leur environnement pour prévenir les chutes et les blessures.

En ayant une saine alimentation, en gardant une bonne forme physique et en prêtant une attention toute particulière à leur audition, leur vue et leurs médicaments, les aînés augmentent ainsi leurs protections contre les chutes.

Bien manger permettra aux aînés de conserver leurs forces et d'éviter des étourdissements, tandis que l'activité physique leur permettra d'augmenter leur tonus, leur souplesse et leur équilibre. Par ailleurs, en faisant vérifier régulièrement leur vue, leur ouïe et leurs médicaments, les personnes âgées pourront éviter des risques de chutes dues à une mauvaise vision, une mauvaise audition ou aux effets secondaires de leurs médicaments.

La présence de la Coopérative de solidarité de services à domicile de Lotbinière permet d'assurer aux personnes en perte d'autonomie et à leurs proches une tranquillité d'esprit, grâce à l'assistance qu'offrent ses différents services. **La Coopérative offre des services d'aide domestique et des services d'aide à la personne, tels que la préparation de repas et l'assistance aux déplacements.**

Les services de la Coopérative sont offerts en tout temps, par des préposées compétentes et à l'écoute de vos besoins. Elles peuvent vous aider à déterminer vos besoins en matière d'aide à domicile et vous suggérer des solutions pour prévenir les risques de chutes.

Pour plus d'information, téléphonez au : (418) 728-4881 ou sans frais au : 1-877-633-4881. Coopérative de solidarité de services à domicile de Lotbinière, 372, rue Saint-Joseph, local 2, Laurier-Station, QC, G0S 1N0, coopserlotb@globetrotter.net.

MESSAGE DE L'ÉQUIPE PASTORALE

RETRAITE PAROISSIALE

Dans le cadre de la préparation au congrès eucharistique de juin 2008, nous aurons une retraite paroissiale de l'Unité des seigneuries, ayant pour thème « **Redécouvrir l'Eucharistie** » avec le prédicateur, l'abbé **Gérard Marier**.

Dates à réserver à votre agenda : prédication aux messes dominicales de Saint-Apollinaire, Sainte-Agathe, Saint-Gilles et Saint-Agapit **les 10 et 11 novembre**.

Ces rendez-vous se vivront à l'église de Saint-Agapit

Dimanche 11 novembre à **19 h 30** : 1^{er} entretien
Lundi 12 novembre à **14 h** : 2^e entretien
à **19 h 30** : 3^e entretien
Mardi 13 novembre à **14 h** : 4^e entretien
à **19 h 30** : 5^e entretien

N.B. Les thèmes exposés en après-midi sont différents de ceux en soirée.

CATÉCHÈSES PRÉPARATOIRES AU CONGRÈS EUCHARISTIQUE

Invitation à tous les paroissiens et paroissiennes de l'Unité des seigneuries

Votre Équipe pastorale a mis sur pied ces catéchèses, au nombre de sept pour l'année à venir. **La première se donnera le mercredi 17 octobre 2007, de 13 h 30 à 15 h, à la sacristie de l'église Saint-Agapit.** Les autres pourraient se tenir le 3^e mercredi de chaque mois. Nous vous invitons à vivre ce ressourcement eucharistique qui, sans aucun doute, pourra enrichir votre goût à l'Eucharistie et peut-être même le donner à d'autres autour de vous. Pour faciliter l'organisation de ces rencontres, nous vous demandons de faire connaître votre intention d'y participer en téléphonant au secrétariat de votre paroisse aux heures de bureau.

N.B. Une personne peut confirmer sa présence à la première catéchèse sans pour autant s'engager pour l'ensemble des sept autres. Bienvenue à toutes et à tous!

COMMÉMORATION DES FIDÈLES DÉFUNTS

Le vendredi 2 novembre, il y aura une Eucharistie à 16 h en l'église de Sainte-Agathe mais, **lors des célébrations dominicales des 3 et 4 novembre**, une attention particulière soulignera les noms de nos fidèles défunts de la dernière année, dans chacune de nos communautés chrétiennes. Une invitation personnelle sera envoyée aux familles de nos disparus, toujours présents en nos cœurs et en nos milieux.

SACREMENT DE LA CONFIRMATION

Deux soirées d'information sont offertes **aux parents et aux jeunes** concernant ce sacrement. Il est important de noter que, pour s'inscrire, votre enfant doit avoir 12 ans au 1^{er} octobre ou être au secondaire. Une première rencontre aura lieu le **mardi 27 novembre 2007, à 19 h 30, au sous-sol de l'église de Sainte-Agathe**, regroupant les paroisses de Sainte-Agathe, Saint-Gilles et Saint-Octave-de-Dosquet. Quant à la seconde rencontre, elle se tiendra le **mercredi 28 novembre, à 19 h 30, à la salle de l'Âge d'or de Saint-Apollinaire**, regroupant les paroisses de Saint-Agapit, Saint-Antoine-de-Tilly et Saint-Apollinaire.

Veuillez prendre note que vous avez la possibilité d'assister à l'une ou l'autre de ces rencontres, peu importe la paroisse où vous habitez.

✦ ✦ ✦ ✦ ✦ ✦ ✦ ✦ ✦ ✦ ✦ ✦



CHAUFFAGE À L'HUILE

**AVEC LA FROIDURE, LES FACTURES!
ALORS...
PAYER MOINS CHER, ÇA VOUS INTÉRESSE?**

Avec le Groupe d'achat de mazout léger, c'est possible!

**Des prix imbattables
Des prix défiant toute concurrence**

C'est simple : c'est le pouvoir d'achat des membres réunis (individus et commerces) qui permet au Groupe de profiter de prix très avantageux depuis 1995.

Toujours le même objectif :
faire profiter les membres du meilleur prix sur le marché.

Toujours la même conséquence :
des économies de milliers de \$\$\$ aux gens de chez nous.

Toujours avec le minimum de soucis pour les membres!

Information :

- ◆ Robert Linteau (886-2960)
- ◆ Gérard Goyer (886-2588)



REGROUPEMENT = FORCE = PRIX IMBATTABLES

Groupe d'achat de mazout léger
C.P. 185, Saint-Antoine-de-Tilly

MAISON DE LA FAMILLE

La Maison de la famille de Lotbinière vous invite à participer à ses prochaines activités.

Dimanche, 14 octobre 2007, de 11 h à 13 h.

Café-brioches. Thème : « *Les accommodements raisonnables, c'est quoi?* » Les différences culturelles, un atout... des irritants... Que devons-nous tolérer? Vivre avec les autres... tout un défi... Conférencier : Laurent Laplante, journaliste.

Dimanche, 28 octobre 2007, à 11 h.

Déjeuner pro-parents. Célébrons le 1^{er} anniversaire de la proclamation de la Vision Pro-Parents pour souligner les réalisations des municipalités, afin de valoriser les familles, reconnaître les grands-parents et apporter aux parents un soutien continu. **Bienvenue à tous.**

Dimanche, 4 novembre 2007, de 11 h à 13 h.

Café-brioches. Thème : « *Qu'est-ce que j'ai qui ne va pas?* » Tout ce que nous avons refoulé dans notre inconscient par peur de ne pas être aimé de notre famille et des autres influence nos comportements. Nous prendrons conscience de ce qui est caché en nous pour favoriser un meilleur équilibre de notre personnalité. Conférencière : Gisèle Hains, infirmière.

Centres de jour familles de Lotbinière: Ateliers pour parents et enfants 0-5 ans. Groupes formés dans les municipalités de Val Alain, Sainte-Croix, Saint-Patrice et Saint-Apollinaire.

Reconnaissance aux grands-parents : Nous voulons valoriser les personnes âgées vivant dans les résidences. Les personnes bénévoles intéressées à participer à ces ateliers peuvent communiquer avec nous.

Animer un groupe. Un programme de formation en animation de groupe est offert.

Y'a personne de parfait. Vous êtes parent d'un enfant d'âge pré-scolaire. Vous vous questionnez sur votre rôle de parents. Une série de six rencontres est pour vous.

Nos activités sont **gratuites**. Pour plus d'information, joignez-nous au **881-3486**. Nos heures d'ouverture sont de 9 h 30 à 12 h et de 13 h à 20 h, du lundi au vendredi.

Nicole G. Côté

PROCHAINE ASSEMBLÉE DU CONSEIL MUNICIPAL

**lundi 5 novembre 2007
à 20 h
à la salle du conseil
au centre communautaire**

NE JETEZ PAS VOS VIEILLES FENÊTRES

Je les récupère

Je les recycle et leur redonne une deuxième vie. Je me rends chez vous et vous en débarrassez gratuitement, qu'elles soient pourries, que les carreaux soient cassés. Peu m'importe, ma seule exigence : elles doivent être en bois et à carreaux multiples.



Je reprends aussi les vieux volets en bois.

Claude Plante, 886-2171

Laissez un message sur la boîte vocale si vous n'avez pas de réponse

ABC LOTBINIÈRE

3, rue Bois-de-l'Ail, Saint-Flavien, (418) 728-2226

Partagez votre savoir en devenant tuteur bénévole

Dans la MRC de Lotbinière, 29 % de la population, soit environ 8 000 personnes, auraient besoin d'aide pour améliorer leur lecture et leur écriture. Dans le but de contrer cette réalité, ABC Lotbinière invite toute personne souhaitant partager son savoir à se joindre à son équipe de tuteurs bénévoles.

Si vous avez quelques heures et souhaitez accompagner un adulte dans son apprentissage de la lecture et de l'écriture, devenez son tuteur bénévole. Vous lui donnerez la possibilité de développer son autonomie, de renforcer sa confiance en soi, et d'avoir accès, pour la première fois de sa vie, à une formation réellement adaptée à ses besoins et à sa propre expérience.

Trait d'union

*Bulletin d'informations de la
Municipalité de Saint-Antoine-de-Tilly*

Prochaine parution : 16 novembre 2007

Date de tombée des articles : 8 novembre 2007

Coordination et rédaction : Lucie Brunet

Révision des textes : Gérard Goyer

Municipalité de Saint-Antoine-de-Tilly

3870, chemin de Tilly, C.P. 10

Saint-Antoine-de-Tilly, Qc G0S 2C0

Téléphone : (418) 886-2441

Télécopieur : (418) 886-2075

Courriel : saint-antoine@globetrotter.net

Site Internet : www.saintantoinedetilly.com

Heures de bureau :

de 8 h 45 à 11 h 45 et de 13 h à 16 h

du lundi au vendredi